



4eme visite devant la commission des permis de conduire.

Par **vincent80120**, le **05/02/2014** à **14:06**

bonjour,

il y a 3ans de cela je me suis fait suspendre mon permis de conduire 2 mois pour un taux d'alcoolémie au dessus de la limite bref....

je suis déjà passer trois fois devant la commission médical des permis de conduire en la préfecture de la ville d'Évreux.Ils m'ont dit (a la commission) que je devrai le retrouver définitivement a la prochaine visite chez eux.

la date de mon permis arrive a échéance et je vois sur le site de la préfecture qu'il nous on sorti un nouveau truc pour prendre encore un peu plus d'argent aux citoyens (test psychotechnique) dois je obligatoirement les faire ou pas car personne nous informe de ce nouveau décret?

merci d'avance de vos réponses

cordialement

Par **Tisuisse**, le **05/02/2014** à **18:11**

Bonjour,

Si vous aviez eu la curiosité de vous référer aux nombreux forums auto, vous auriez constaté qu'effectivement les tests spsychotechniques sonr obligatoire dans votre cas et ce, depuis le 1er septembre 2013.

Par **vincent80120**, le **05/02/2014** à **20:35**

donc si je suis votre logique.vous devez certainement consulter souvent les nombreux forum d'impots ceux sur les animaux si vous en avez, ceux sur les ordinateurs, ceux sur les droit du travail.....et j'en passe!!!!

vous ne devez plus avoir beaucoup de temps pour autre chose en faite.
cordialement